

Association "Le Poumon Vert"

1115 Avenue Jean Coutty

01100 Arbent

Arbent, le 19 décembre 2021

Haut-Bugey Agglomération

A l'attention de Monsieur le Président

57 rue René Nicod - CS 80502

01117 - Oyonnax Cedex

Lettre recommandée avec accusé de réception

Monsieur le Président,

A notre demande vous nous avez reçu en entretien le mercredi 15 décembre 2021 en vos locaux de Haut-Bugey Agglomération, de 18h30 à 20h. Etaient présents à cette réunion :

Monsieur Jean Deguerry, Président de HBA,

Monsieur Michel Perraud, maire d'Oyonnax,

Monsieur Philippe Cracchiolo, maire d'Arbent,

Madame Annie Escoda, maire de Samognat chargée du SCoT au sein de HBA

Monsieur Abdoulaye Diagne, DGS de HBA,

Monsieur le Directeur général des services d'Oyonnax,

Monsieur Alexis Morand, votre Directeur de cabinet HBA,

Monsieur Hervé Carlod, industriel, membre de l'association Le Poumon Vert,

Monsieur Roland Didiemme, membre du Comité Directeur du Poumon Vert,

Monsieur Jean-Claude Guyard, Président du Poumon Vert

Au cours de cette réunion vous nous avez d'emblée informés que, compte tenu de la loi "Climat et Résilience" votée au mois d'août 2021, et du fait que cette loi prévoit, avec différentes échéances, de limiter puis interdire à terme l'artificialisation des sols vous vous voyez contraint de proposer sans délai la modification de la zone autour de l'aérodrome, classée "2AU" (zone d'activité à long terme) depuis 2007, et de classer la moitié de cette zone (environ 20 hectares) en zone industrielle et l'autre moitié en zone "verte". Vous nous avez signifié que cette décision implique la suppression de l'aérodrome.

Nous vous avons rappelé qu'à l'issue de la phase "Diagnostic" de la révision du SCoT nous vous avons proposé, dans notre compte rendu final ("remarques et propositions..."), de créer un groupe de travail ayant pour objectif la valorisation de cette zone, tout en maintenant l'aérodrome et en préservant les espaces verts. Vous n'avez donné aucune suite à cette proposition et vous nous avez signifié, par le biais de votre DGS, que le Plan d'aménagement Stratégique (PAS), deuxième phase du SCoT, "*mobilise en premier lieu les élus*".

Nous vous avons rappelé les arguments principaux qui motivent notre action et nous vous avons fait part que nous avons de notre côté réfléchi et travaillé à une réorganisation de cette zone. Des solutions nous semblent possibles en respectant les contraintes aéronautiques. Vous avez de nouveau balayé cette proposition et signifié que les "*élus avaient pris leur décision*".

Vous nous avez fait part de votre proposition de relocalisation des avions et planeurs sur le terrain de Bellegarde.

Nous n'avons pas commenté cette proposition car elle n'est pas de notre compétence et n'est pas l'objet de notre association.

La réunion s'est terminée sur le constat de plusieurs divergences, entre autres :

- Impérieuse nécessité d'une zone industrielle entre Oyonnax et Arbois, de votre point de vue,
- Possibilité d'utiliser les zones non occupées au sein d'HBA et les nombreuses friches industrielles, selon nous.
- Inutilité, dangerosité, nuisance, de l'aérodrome pour vous,
- Au-delà de l'utilité que présente cet équipement, importance pour nous de le préserver comme atout pour l'avenir (taxis drones, avions électriques, ...) et possibilité de réorganiser la zone pour un développement durable et harmonieux propice à une plus grande attractivité.

La réunion s'est terminée peu avant 20h.

A notre connaissance, et sauf erreur, vous avez informé le Conseil Communautaire de HBA qui s'est tenu le lendemain, jeudi 16 décembre, de votre position concernant toute cette zone.

Nous nous permettons de vous faire remarquer, par ce courrier, que vous ne respectez pas l'engagement que vous avez pris en décembre 2019 lors du vote du PLUiH, à savoir que l'avenir de l'aérodrome serait étudié dans le cadre de la révision du SCoT et que nous serions associés à cette réflexion. Le SCoT n'est pas terminé et vous nous signifiez d'ores et déjà votre volonté d'artificialiser la moitié de la zone et de supprimer l'aérodrome sans qu'aucun scénario alternatif n'ait été sérieusement étudié.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

R. Didienne, membre du Comité Directeur

J-C Guyard, Président de l'association

R.D.

Copie à :- Madame la Ministre de la Transition écologique

- Madame la préfète de l'Ain

DESTINATAIRE



Numéro de l'envoi : 1A 171 965 4185 9



# RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

HAUT SUEZ ASSOCIATION  
1 - 21117 Oyonnax  
57 Rue Jean Jaurès  
01200 ARBENT

EXPÉDITEUR  
Association "Le Pommier Vert"  
AVIS AVANT JEAN JAURÈS  
01200 ARBENT  
OYONNAX  
20-12-2021  
10-11-10

**Les avantages du service suivi :**  
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.  
**3 modes d'accès direct à l'information de distribution :**  
• **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).  
• **Sur internet :** [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) (consultation gratuite hors coût de connexion).  
• **Par téléphone :**  
- Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.  
- Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date :                      Prix :                      CRBT :  
  
Niveau de garantie :    16 €     153 €     458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.  
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.  
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).  
Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).



## TICKET DE CAISSE

LA POSTE  
BUREAU DE OYONNAX  
Edité le : 20/12/2021 à 15:37:44  
Automate NABANCO : 012830NBC114566  
Numéro de vente : 11546

DETAIL DE LA COMMANDE  
1 LETTRE RECO R1 AR : 5,55 €  
2 LETTRE PRIORITAIRE : 2,56 €

TYPE PAIEMENT : CB SANS CONTACT  
TOTAL COMMANDE TTC : 8,11 €  
TOTAL DISTRIBUE TTC : 8,11 €  
TOTAL DISTRIBUE HT : 8,11 €

MERCI ET A BIENTOT

Transformez les photos de votre smartphone en cartes postales ou timbres personnalisés avec l'application Youptix !  
Sur AppStore et PlayStore

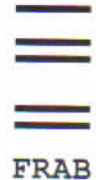
En provenance de :  
~~HAUT SUEZ ASSOCIATION  
1 - 21117 Oyonnax  
57 Rue Jean Jaurès  
01200 ARBENT~~

Présenté / Avisé le : 21/12/21  
Distribué le : 21/12/21  
Je soussigné(e) déclare être  
 Le destinataire  
 Le mandataire  
 CNI / permis de conduire  
 Autre : .....



## RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 171 965 4185 9



Renvoyer à

Association "Le Pommier Vert"  
1115 Avenue Jean Jaurès  
01200 ARBENT

\* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.